MAISON COMMUNALE D’ACCUEIL DE L’ENFANCE

M.C.A.E

« LES PETITS D’HOMME »

***PROJET PEDAGOGIQUE***

 Février 2017

Rue du Tige, 144 4450 Juprelle

Tél. : 04/278.37.33

MAISON COMMUNALE D’ACCUEIL DE L’ENFANCE

La M.C.A.E «  Les petits d’homme »

**INTRODUCTION**

**SENS ET BUT DE LA REDACTION D’UN PROJET D’ACCUEIL**

Nous avons choisi de rédiger ce projet d’accueil d’une part en vue de répondre à la demande de l’ONE allant dans ce sens, et d’autre part afin de vous présenter notre fonctionnement, nos objectifs présents et futurs pour que vous puissiez ainsi nous confier votre enfant dans un climat le plus sécurisant possible.

Pour aboutir à la rédaction de ce projet, nous avons suivi l’outil de l’ONE « Repères pour des pratiques d’accueil », pris part à des ateliers de réflexion dispensés par l’ONE.

Au vu de l’augmentation de capacité et notre déménagement vers le nouveau bâtiment, l’équipe a visité plusieurs crèches qui fonctionnent avec deux services et le même nombre de lits.

Une journée pédagogique a été organisée avec toute l’équipe afin de travailler sur notre pratique professionnelle permettant l’élaboration de ce projet pédagogique.

En ce qui concerne la rédaction en tant que telle de ce projet, nous nous sommes réunis régulièrement en équipe (les puéricultrices, l’infirmière sociale, le directeur et l’administrateur) où nous avons abordé tous les points présents dans ce projet et à la suite desquelles l’infirmière sociale rédigeait sur base des prises de notes, le projet d’accueil.

Le but final de ce projet d’accueil est donc de déterminer des choix éducatifs ainsi que les objectifs à améliorer pour progresser.

MAISON COMMUNALE D’ACCUEIL DE L’ENFANCE

La M.C.A.E «  Les petits d’homme »

**PRESENTATION DE L’ASBL**

**Qui sommes-nous ?**

Le pouvoir organisateur de la MCAE est l’asbl A.C.G

L’asbl **« A.C.G.Liège »** (Animation Chrétienne dans les structures Globales Liège) développe dans le secteur non-marchand des activités à caractère pluraliste en faisant appel à du personnel de toute idéologie et visant la population de Juprelle et environs sans discrimination philosophique.

**Notre comité de direction**

Il est composé de bénévoles membres de l’asbl « A.C.G.Liège » *et du responsable de la MCAE à savoir :*

* SMETS Jean-Marie, chaussée Brunehault, 309 à 4453 Villers-St-Siméon Administrateur de l’asbl et responsable de la gestion journalière.
* *MERCENIER Chantal, rue Labouxhe, 10 à 4458 Fexhe-Slins.*
* *ROUSSEAU Henri, Rue de Heuseux, 29 à 4671 Barchon.*
* *PAQUE André, Rue du Centenaire, 32 à 4452 Paifve.*
* *MICHEL Thierry, rue du Fays, 43 à 4450 Lantin.*

**Convention avec la commune**

Le comité de direction de l’asbl a conclu avec les représentants de la Commune de Juprelle une convention dans le cadre de la gestion de la MCAE « Les Petits d’Homme ».

Aux termes de cette convention l’asbl s’engage, entre autres, à :

* organiser et gérer au 144, rue du Tige à Juprelle une MCAE d’une capacité agréée par l’ONE de 25 places. La MCAE est destinée à accueillir des enfants de 0 à 3 ans.
* prendre en charge, sans discrimination, les demandes d’accueil, qu’elles émanent directement des parents ou de l’Administration Communale.
* d’une manière générale, respecter les dispositions réglementaires et les directives de l’ONE notamment dans le cadre du code de qualité de l’accueil.

La Commune de Juprelle s’engage, quant à elle, à mettre gratuitement à la disposition de l’asbl les locaux dont elle est propriétaire au 144, rue du Tige à Juprelle.

**PRESENTATION DE L’EQUIPE**

Le personnel de la MCAE est le suivant :

MICHEL Thierry : Directeur de l’équipe (gestion administrative et financière)

*VOS Joëlle : Infirmière en santé communautaire*

BECKERS Léona : Puéricultrice diplômée

BECKERS Yvette : Puéricultrice diplômée

STAS Marie-Jeanne : Puéricultrice diplômée

VILLERS Josiane : Puéricultrice diplômée

GERGELS Nathalie : Puéricultrice diplômée

BOLLET Florette : Puéricultrice diplômée

BOSANAC Vesna  : Aide-ménagère cuisinière

Le taux d’encadrement des enfants par les puéricultrices équivaut à 4 temps pleins et 3 mi-temps.

L’équipe de la M.C.A.E est complétée par le Docteur Boveroux qui assure les consultations médicales ONE au sein du milieu d’accueil (voir description des rôles).

Par ailleurs, cette équipe se voit également complétée par l’accueil de stagiaires.

**Description des rôles**

Rôle du Directeur

* Il est responsable de la gestion journalière de la MCAE, et donc à ce titre, il vérifie la qualité de l’accueil et de l’organisation du travail en concertation avec l’équipe.
* Il s’occupe de l’engagement, de la gestion et de l’administration du personnel.
* Il veille à la coordination de l’équipe et au respect des règles de déontologie
* Il intervient en appui d’une équipe.
* Il établit les factures mensuelles pour la fréquentation sur base des barèmes de l’ONE et de la participation financière des parents (PFP) renseignée par l’Infirmière Sociale.
* Au besoin, il sert de relais entre les parents et l’Infirmière Sociale.
* Il effectue les achats nécessaires au bon fonctionnement de la MCAE.
* Il est le responsable HACCP c’est-à-dire contrôle le respect des règles de bonnes pratiques d’hygiène générale.
* Il tient la comptabilité en suivant le Plan Comptable Minimum Normalisé.
* Il introduit les dossiers comptables auprès de l’ONE.
* Il participe à diverses formations, conférences, ateliers, etc dans le cadre de la formation continuée.

Rôle de l’Infirmière en santé communautaire

* Elle veille à l’adéquation de la pratique quotidienne au projet pédagogique et donc à la mise en application de celui-ci, via notamment une présence sur le terrain, la mise en place de réunions d’équipe permettant l’échange autour de différents thèmes, etc.
* Elle enregistre les demandes d’inscription et planifie les admissions sur base des dates d’entrée souhaitées et des disponibilités de la MCAE.
* Elle rencontre les parents pour leur fournir tous les renseignements nécessaires
* Elle organise les rencontres des parents et de l’enfant avec les puéricultrices préalablement à la fréquentation de la MCAE
* Elle réclame et rassemble annuellement les documents exigés par les règlements de l’ONE pour déterminer la PFP (participation financière des parents) sur base des barèmes en vigueur à l’ONE.
* Elle s’efforce de bien connaître les enfants et de participer au travail éducatif des puéricultrices par une présence active et régulière sur le terrain
* Elle diffuse des informations tant au personnel qu’aux parents (congés annuels, organisation d’une réunion avec les parents comprenant une évaluation du travail effectué permettant ainsi d’avoir un échange avec les parents au sujet du fonctionnement, organisation des réunions d’équipe, etc)
* Elle est responsable de la gestion de la santé de chaque enfant. S’occupe de l’organisation des consultations médicales aux dates prévues. Veille à ce que les enfants soient présents pour les consultations réglementées. Il lui appartient également de vérifier que les vaccins soient effectués au moment opportun.
* Elle est présente à ½ temps, 5 demi-jours/semaine.
* Elle participe à diverses formations, conférences, ateliers, etc dans le cadre de la formation continuée.
* Elle participe à l’élaboration des menus.
* Elle inscrit le personnel aux formations continues.

Rôle de la Puéricultrice

* La puéricultrice est la personne de référence pour l’enfant et les parents. C’est elle qui va concrètement accueillir l’enfant et « s’en occuper durant son séjour ». Elle se doit d’assurer à l’enfant sécurité, bien-être et plaisir.
* Elle veille au bon développement de l’enfant.
* Elle assure une relation de qualité avec l’enfant basée sur le respect de l’enfant
* Elle veille au maintien de la santé, à la qualité de l’hygiène, des soins, des repas et du sommeil.
* Elle reconnaît et signale tout problème de santé.
* Elle applique le projet pédagogique et éducatif de la MCAE.
* Elle est capable de réagir devant une situation d’urgence.
* Elle structure ses interventions éducatives à partir de l’observation de l’enfant et module donc ses interventions selon l’enfant.
* Elle vise à favoriser l’autonomie de l’enfant.
* Elle participe à l’apprentissage « propreté » de l’enfant à son rythme
* Elle instaure, par un entretien quotidien avec les parents, un lien basé sur le dialogue, l’écoute et le soutien.
* Elle écoute les parents avec attention afin d’informer les autres membres de l’équipe.
* Elle s’informe de tous les événements qui se sont déroulés (malade le week-end, naissance d’un frère,..) afin d’adopter l’attitude adéquate pour le bien être de l’enfant.
* Elle informe les parents de tous les événements qui se sont déroulés à la MCAE tout en respectant le code de déontologie.
* Elle actualise sa formation (formation continuée) en participant périodiquement à des modules de formation organisés par l’ONE
* Elle participe à diverses formations, conférences, ateliers, etc dans le cadre de la formation continuée.
* La puéricultrice volante connaît l’organisation des deux services, elle porte son aide tout au long de la journée aux services en fonction de la demande.

Rôle de l’Aide ménagère cuisinière

* Elle participe à l’élaboration des menus de la semaine en veillant à ce qu’ils soient équilibrés et variés.
* Sur base des fréquentations prévues, elle procède aux achats des marchandises nécessaires, en veillant à la qualité de ces marchandises (fraîcheur, aspect, qualité des emballages, respect des dates de péremption, contrôle et respect des températures).
* Elle surveille et note journellement les températures des frigos et congélateurs dans le registre ad-hoc (respect des normes AFSCA).
* Elle s’occupe de la préparation des repas dans le respect des règles d’hygiène et de diététique.
* Elle entretient les locaux dans le respect des exigences au niveau des bonnes pratiques d’hygiène en respectant le planning qu’elle tient à jour.
* Elle participe à diverses formations, conférences, ateliers, etc dans le cadre de la formation continuée.

Rôle du médecin de consultation

* Le rôle du médecin est essentiel pour la gestion de la santé dans le cadre d’une **médecine préventive** au bénéfice de chaque enfant accueilli, mais aussi de la collectivité.
* Une consultation médicale est organisée mensuellement. Chaque *enfant passe un* examen à l’entrée, les examens périodiques prévus et un examen en fin de séjour.
* En cas de besoin, le médecin de la consultation se met en rapport avec le médecin traitant .Le médecin informe également les parents de la santé et du développement de leur enfant.

**LES LOCAUX**

La MCAE développe donc son activité au 144, rue du Tige à Juprelle, à côté de l’école.

Juprelle est une commune rurale.

L’implantation de la MCAE est située dans un coin très calme, non pollué, à faible densité de circulation.

Le bâtiment est situé en retrait de la rue et est facilement accessible par l’entrée prévue pour l’accès de l’école de Juprelle. Un parking prévu exclusivement à l’usage de la MCAE permet aux parents de déposer ou reprendre leurs enfants en toute sécurité.

D’autre part, la MCAE répond bien évidemment aux normes de l’ONE, aux exigences du service régional d’incendie et aux prescriptions de l’Afsca en matière d’hygiène pour les collectivités.

***INFRASTRUCTURE INTERIEURE***

* SAS D’ENTREE

Un code d’accès sécurisé est installé à l’entrée de la MCAE. Chaque parent le connaît et un signal sonore retentit à chaque ouverture de la porte .

Au sein de ce sas, les parents auront la possibilité de laisser les poussettes, maxi-cosys.

Sont accessibles par ce sas : un wc (adapté aussi pour les personnes à mobilité réduite) ainsi qu’une pièce mise à disposition des mamans qui souhaitent allaiter.

* HALL D’ACCUEIL ET VESTIAIRE ENFANTS

*Des casiers pour les chaussures et les sacs sont prévus ainsi que des porte-manteaux au nom des enfants.*

Un coin change (régulièrement nettoyé et désinfecté) permet aux parents de déshabiller ou de rhabiller leur enfant.

L’endroit sert également de lieu d’informations : un panneau permet d’afficher les nouvelles concernant la petite enfance, des conférences,… et un porte brochure où des prospectus de l’ONE et autres sont mis à la disposition des parents.

A partir de ce hall d’accueil, on accède au service des Coccinelles ou au service des Abeilles.

Un couloir sur la droite permet un accès vers le bureau du directeur et de l’infirmière sociale ainsi que le vestiaire pour le personnel et le réfectoire servant aussi de salle de réunion.

* SERVICE DES COCCINELLES (enfants de 3 mois à environ 18 mois)
	+ Espace jeux

Ce local qui bénéficie pleinement de l’éclairage naturel est très ensoleillé. Un accès vers la cour extérieure permet aux enfants de sortir les beaux jours.

Les murs sont recouverts de peinture lavable. Le sol est recouvert d’un linoléum.

Les locaux sont chauffés par du chauffage sol.

A l’entrée du service, un espace accueil délimite l’endroit réservé aux parents permettant l’échange avec les puéricultrices. Les parents ne sont pas autorisés à circuler dans le service sauf lors des périodes d’adaptation, notamment pour une question d’hygiène et pour éviter de perturber les petits par le passage de tous les parents.

Les jouets sont adaptés à chaque âge :

Pour les « tout petits », des jouets doux, légers, aux couleurs vives sont mis à disposition de leurs mains (hochets, …).

Des jeux sont constamment à disposition des enfants, d’autres ne sont mis à leur disposition qu’à certains moments de la journée. Un stock important de jeux permet de faire une tournante.

Pour les tout petits, nous disposons d’un parc en hauteur.

*Pour les rampants et les plus grands, nous avons aménagé un coin doux, un coin poupées, un coin miroir, des mousses de psychomotricité.*

* Espace repas

Le coin repas est équipé d’une kitchenette (frigo, micro-ondes, biberonnerie,…) permettant au personnel de préparer les biberons ou de réchauffer un repas. *Cet espace est délimité par une barrière afin de permettre aux enfants de manger dans le calme.*

Les repas seront donnés en fonction du rythme et tenant compte de l’âge de chaque enfant :

* un siège confortable permet aux puéricultrices de donner les biberons aux plus petits,
* des relax sont prévus pour les enfants n’ayant pas acquis la position assise,
* *des chaises hautes sont à disposition des enfants qui ont acquis la position assise et qui ne sont pas encore prêts à aller à table,*
* des chaises avec accoudoirs et une table pour les plus grands.
* Coin change

Un coin change est installé dans un coin de la pièce permettant aux puéricultrices d’avoir une vue sur toute la pièce de vie.

Deux coussins à langer sont prévus de part et d’autre de l’évier.

Chaque enfant a un casier avec ses effets personnels (tenue de rechange, thermomètre,…).

Le personnel a à sa disposition tout le matériel dont il a besoin pour prodiguer les soins aux enfants (gants toilette, essuies, LP, crème,…)

Une poubelle pour les langes du style « sangenic » est prévue dans le coin change ainsi qu’un bac avec couvercle pour le linge sale.

Le personnel dispose aussi des armoires permettant de stocker les réserves (langes par exemple).

Les enfants n’ont pas accès au coin change car il est fermé par une petite barrière.

* Espace dortoir

Il s’agit d’un espace calme et paisible.

Deux dortoirs sont prévus dans le service. Ceci permet de réduire le nombre d’enfants par dortoir (2 dortoirs de 7 lits ) pour faciliter l’endormissement et un bon moment de repos.

Des endroits vitrés sont prévus afin de pouvoir surveiller la sieste.

Les dortoirs ont une température de plus ou moins 18°.

Les lits munis de roulettes sont à sommier réglable. Ce sont des lits hauts et munis d’une barrière coulissante pour le confort des puéricultrices.

Les enfants dorment dans des sacs de couchage afin d’éviter les accidents (étouffement sous les couvertures) et ainsi ils sont également couverts, même les plus remuants.

Chaque enfant a son propre lit, sa peluche, sa sucette. C’est une question d’hygiène mais c’est aussi plus rassurant pour l’enfant de se retrouver dans son lit avec ses affaires personnelles (mémoire olfactive) car l’enfant a besoin de divers repères pour se sentir bien (objets de transition).

Un plan du dortoir est affiché sur la porte afin de visualiser l’emplacement du lit de chaque enfant (facilité pour les stagiaires et pour éventuellement du personnel remplaçant).

Le dortoir ainsi que toutes les autres pièces peuvent être aérées à tout moment.

Le linge de lit est changé chaque semaine ou chaque fois que c’est nécessaire.

* SERVICE DES ABEILLES (enfants d’environ 18 mois jusqu’à leur départ pour l’école)
	+ Espace jeux

Ce local qui bénéficie pleinement de l’éclairage naturel est très ensoleillé. Un accès vers la cour extérieure permet aux enfants de sortir les beaux jours.

Les murs sont recouverts de peinture lavable. Le sol est recouvert d’un linoléum.

Les locaux sont chauffés par du chauffage sol.

A l’entrée du service, un espace accueil délimite l’endroit réservé aux parents permettant l’échange avec les puéricultrices. Les parents ne sont pas autorisés à circuler dans le service.

Les jouets sont adaptés à chaque âge :

* des coins sont prévus dans la salle de jeux (exemple : coin doux, coin cuisine, panneaux muraux,…),
* un module de psychomotricité se trouve dans la pièce dite « polyvalente » attenante à la salle de jeux,
* *une bibliothèque permet des activités lecture aussi bien pour le service des Coccinelles que pour celui des Abeilles,*
* un miroir leur permet de se regarder surtout lorsqu’ils se déguisent,
* toute une série de bacs sont à mis à disposition de l’enfant de façon occasionnelle (exemple : bac déguisement, bricolage, instruments de musique, théâtre de marionnettes,…).

Des jeux sont constamment à disposition des enfants, d’autres ne sont mis à leur disposition qu’à certains moments de la journée. Un stock important de jeux permet de faire une tournante.

*Les enfants trouvent à leur disposition : une boîte de cubes en bois, une caisse de jeux « libres », un coin poupées, un coin voitures, un coin cuisine, deux tables et des chaises, un petit divan, deux fauteuils.*

*Une barrière permet de délimiter les espaces de jeux lorsque l’on scinde le groupe en deux.*

* Espace repas

Le coin repas est placé à proximité de la cuisine.

Il est composé de chaises adaptées et de deux tables.

*Les enfants mangent, ils s’asseyent et choisissent leur place à table. Ceux qui en ont encore besoin seront aidés, à leur demande ou non, par la puéricultrice présente.*

*Nous favorisons l’autonomie de l’enfant en lui demandant sa participation pour aller chercher son bavoir, son assiette et ses couverts, son gobelet.*

*La table est, bien sûr, nettoyée avant et après le repas.*

* Coin change

Un coin change est installé dans un coin de la pièce permettant aux puéricultrices d’avoir une vue sur toute la pièce de vie.

Deux coussins à langer sont prévus de part et d’autre de l’évier avec un escalier permettant aux enfants de monter d’eux même sur le coussin à langer.

Deux petits wc sont prévus pour l’acquisition de la propreté ainsi qu’un petit lavabo permettant aux enfants de pouvoir se laver les mains à différents moments de la journée (avant et après le repas, après avoir utilisé le wc,…)

Chaque enfant a un casier avec ses effets personnels (tenue de rechange, thermomètre,…).

Le personnel a à sa disposition tout le matériel dont il a besoin pour prodiguer les soins aux enfants (gants toilette, essuies, LP, crème,…)

Une poubelle à lange du style « sangenic » se trouve dans le coin change ainsi qu’un bac avec couvercle pour le linge sale.

Le personnel dispose aussi des armoires permettant de stocker les réserves (langes par exemple).

Les enfants n’ont pas accès au coin change car il est fermé par une petite barrière.

* Espace dortoir

Il s’agit d’un espace calme et paisible.

Un dortoir est prévu dans le service permettant d’accueillir 8 lits. Pour les plus grands ou les moins bons dormeurs, une salle polyvalente se trouve juste à côté du dortoir et permet de placer des lits empilables.

La sieste est surveillée par une puéricultrice.

Un lecteur cd permet de mettre de la musique douce aux enfants.

Un endroit vitré, sur la porte du dortoir, est prévu afin de pouvoir surveiller la sieste.

Le dortoir a une température de plus ou moins 18°.

Les lits munis de roulettes sont à sommier réglable. Ce sont des lits bas et munis d’une porte permettant aux enfants de sortir de leur lit.

Les enfants dorment avec un sac de couchage.

Chaque enfant a son sac de couchage, son « doudou », sa sucette. C’est une question d’hygiène mais c’est aussi plus rassurant pour l’enfant de se retrouver avec ses affaires personnelles (mémoire olfactive) car l’enfant a besoin de divers repères pour se sentir bien (objets de transition).

Le dortoir ainsi que toutes les autres pièces peuvent être aérées à tout moment.

Le linge de lit est changé chaque semaine ou quand besoin.

* CUISINE

Lieu de préparation des repas pour les enfants et répondant aux normes de l’AFSCA.

La cuisine dispose d’un lave vaisselle, frigo,… et de deux portes (une pour la sortie des repas préparés et l’autre pour l’entrée des plats sales). On y trouve trois éviers (un pour les légumes, un pour le propre et un pour le lavage des mains).

En annexe à la cuisine, on trouve une réserve pour stocker les aliments et un débarras pour le nécessaire de nettoyage.

* BUREAU

Un couloir partant du coin accueil, vestiaire des enfants permet un accès vers le bureau du directeur et de l’infirmière sociale.

Ce bureau, dans lequel les dossiers confidentiels sont classés peut, au besoin, être utilisé pour avoir un entretien en toute discrétion avec les parents.

* BUANDERIE. INSTALLATIONS SANITAIRES

La buanderie est équipée d’une machine à laver automatique et d’un séchoir.

Ce local est pourvu d’un lave main équipé d’un savon liquide à poussoir et d’un distributeur de papiers pour le séchage des mains.

On y trouve également une poubelle à pédale.

***INFRASTRUCTURE EXTERIEURE :***

Le bâtiment dispose d’une tonnelle où les enfants peuvent jouer à l’ombre du soleil pendant les belles journées d’été, et d’une cour clôturée.

La cour recouverte en partie de dalles et de pelouse synthétique accueille les enfants quand le temps le permet. Elle est clôturée et séparée en deux pour que chaque service puisse en profiter.

Un cheval à bascule, deux toboggans, une maison, une table et un banc restent en permanence dans la cour.

Des petits vélos, brouette, landau, locomotive, tapis, parc,... sont sortis les jours de beau temps.

Ces différents jeux permettent aux enfants une multitude d’activités laissant libre cours à leur imagination.

Au bord des fenêtres de la salle de jeux, un retour ne laisse pas passer le soleil en été afin d’éviter qu’il ne fasse trop chaud dans les services.

Au fond de la cour, une barrière grillagée donne accès vers le parking de l’école communale de Juprelle.

**L’INSCRIPTION**

Les inscriptions sont réalisées par l’infirmière sociale.

A partir du 3ème mois de grossesse révolu, les parents sollicitent l’inscription de leur enfant (par téléphone ou en se rendant sur place) en précisant le temps de l’accueil et la date probable du début de cet accueil.

Chaque demande d’inscription est transcrite immédiatement dans un « registre » et ce, dans l’ordre chronologique de son introduction.

L’infirmière sociale et les parents prennent alors rendez-vous pour une visite des lieux et une présentation du fonctionnement du milieu d’accueil.

*Au 6ème mois révolu de la grossesse, il est demandé aux parents de confirmer (ou d’infirmer) à l’infirmière sociale l’inscription de leur enfant.*

*Lorsque tout ceci a été réalisé, il ne leur reste plus alors qu’à reprendre contact avec l’infirmière sociale lors de la naissance de l’enfant et de fixer avec elle, un rendez-vous pour réaliser le dossier d’inscription.*

*Celui-ci comprend les divers documents administratifs nécessaires à l’inscription d’un enfant en milieu d’accueil, à savoir, le contrat d’accueil, le règlement d’ordre intérieur, la fiche de présence, les dispositions médicales en vigueur, les attestations à faire remplir par les employeurs, le projet d’accueil,…*

*Enfin, l’enfant est inscrit à la visite médicale ONE organisée au sein du milieu d’accueil, consultation assurée par le Dr. Boveroux, afin de procéder à son anamnèse d’entrée faite en présence du/des parent(s).*

*Pour une description complète des modalités d’inscription ou de refus voir le Règlement d’Ordre Intérieur (ROI).*

**NOS PRINCIPES EDUCATIFS**

**présentés au regard des repères pour des pratiques d’accueil**

**(participation aux ateliers ONE)**

***Section I « Des principes psychopédagogiques »***

*Art. 2 ACGF « Afin de réunir pour chaque enfant les conditions d’accueil les plus propices à son développement intégré sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social, le milieu d’accueil préserve et encourage le désir de découvrir de l’enfant en organisant des espaces de vie adaptés à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et lui donnant accès à des activités, le cas échéant, diversifiées »*

***Section II « De l’organisation des activités »***

*Art.7 ACGF « Le milieu d’accueil veille, dans l’organisation des activités, à faire place à l’initiative de chacun des enfants et à préserver la notion de temps libre, particulièrement lorsque la période d’accueil fait suite à des activités pédagogiques ».*

Notre MCAE accueille des enfants âgés de 0 à 3 ans divisés en deux groupes de vie.

L’espace dans chaque service est organisé de façon à ce qu’il soit adapté à chaque enfant en fonction de son âge, de ses besoins, de son développement propre, etc.

Dans le service des Coccinelles, un espace plus particulièrement dédié aux petits est prévu (parc suspendu).

Cette organisation de l’espace et de ses composants, c’est à dire les différents jeux et équipements du service des Coccinelles et des Abeilles, font l’objet d’une constante analyse, observation et participation des puéricultrices, puisque ce sont elles qui proposent et disposent d’une part, cette « division » de l’espace aux enfants et d’autre part les disponibilités « d’activités » que l’on y trouve.

Plus concrètement, elles sont amenées à devoir régulièrement s’interroger sur l’agencement réalisé et réfléchir à l’adéquation de celui-ci par rapport aux évolutions, développements, besoins des enfants destinés à utiliser les nombreux équipements.

Cela relève donc d’une « gestion » permanente, constante et évolutive puisqu’il s’agit en définitive d’adapter l’équipement et l’espace afin d’offrir les meilleures possibilités d’épanouissement à des enfants dont les besoins, attentes et évolutions, sont par définition, en mouvance continue et permanente.

Du côté des Coccinelles, nous trouvons un parc en hauteur pour y accueillir les tout petits et assurer une certaine sécurité (par rapport aux plus grands) et qu’ils se retrouvent dans un endroit un peu cocooning. Deux entrées sont prévues. L’espace en dessous est utilisé par les plus grands comme petit pont et nous disposons d’un coin rangement. Les jouets sont adaptés à chaque âge. Pour les  « tout petits », des jouets doux, légers, aux couleurs vives sont mis à disposition de leurs mains (hochets, tapis de jeux...). Dans cet espace sécurisant, ils ont la possibilité d’acquérir différentes positions motrices tout en allant à leur propre rythme. L’espace est conçu de façon à ce que le bébé ait accès au regard de l’adulte et inversement.

Cette facilité d’accès et de proximité du regard favorise et renforce à ce titre la relation de confiance et de sécurisation de l’enfant dans son rapport à l’adulte. De même, pour la puéricultrice, cet agencement lui permettra dans un climat rassurant et de confiance de s’assurer du niveau de sécurité du petit mais aussi de ses demandes, besoins, etc.

Lorsque bébé commence à grandir et à ramper, cette découverte de la mobilité se fera dans l’espace de vie pour une plus grande facilité de mouvement.

On y trouve :

* *un coin doux (pour qu’ils puissent se reposer, avoir un moment de détente),*
* ainsi que des mousses de psychomotricité de différentes formes (pour développer leur équilibre, la confiance en soi, l’autonomie),
* un miroir avec une barre leur permettant de se redresser et intervenant dans la construction psychologique de l'[enfant](http://fr.wikipedia.org/wiki/Enfant).

La tâche et la place de l’adulte consistent donc ici, par le biais des aménagements, limites, règles, etc, en l’articulation, tel un chef d’orchestre, des différentes demandes, besoins particuliers et nécessaires au développement de chaque enfant.

Cette cohabitation de chacun de ces éléments se doit d’être la plus optimale pour tous et donc d’être régulée par la puéricultrice qui gardera en même temps la « juste distance » afin de répondre au mieux à un autre de nos principes éducatifs, à savoir, le développement de la confiance en soi et de l’autonomie.

Du côté des Abeilles, ceux-ci trouvent à leur disposition du matériel leur permettant de développer toute une série d’habilités.

Une table et des chaises avec ou sans accoudoirs adaptés à leur taille, leur permettent de jouer et de dessiner.

Pour développer leur créativité ils disposent de peintures, crayons, gros marqueurs,...

D’autres jouets sont également mis à leur disposition à différents moments de la journée comme : petites autos (mais suffisamment grandes pour ne pas les mettre en bouche), jeux éducatifs tels que des puzzles en bois, gros légos,…

Il y a aussi un coin dans lequel ils peuvent se réfugier pour se reposer (un petit fauteuil est à leur disposition) ou jouer calmement, c’est le « coin doux ».

Les jeux sont de couleur, de taille, de textures et de formes différentes

*Les jeux éducatifs* tels que les puzzles et les cubes ainsi que les livres sont réservés à certains moments de la journée.

*Le petit divan :*

Le divan possède un matelas détachable que l’enfant transporte selon son envie et ses besoins :

- Il peut le transporter dans les deux maisons, pour s’y coucher, s’y asseoir…

- Il sert aussi de petit tapis de psychomotricité (roulade, saut à pied joints,…)

- Il a des fonctions multiples et très diversifiées selon l’imagination de chacun,

- Il reprend aussi sa fonction initiale, un siège tout simplement.

Il y a également une radio-cd réservée à certains moments de la journée.

Les plus grands sont « accompagnés », tout comme les plus petits, par l’adulte tout au long de ses activités, jeux et découvertes, et ce, toujours dans le souci du respect de l’autonomie et de la créativité de l’enfant par le biais d’une relation sécurisante et de confiance, explicitée plus précisément au point relatif à l’autonomie et à la confiance en soi page 19 du présent projet.

Les différentes activités peuvent être proposées tout au long de la journée, tel que :

- proposition de moments de jeux sur base de musique tels que activité danse, ronde, exercices ludiques de « gymnastique », etc. ;

- apprendre à respecter quelques consignes (mouvement bras, jambes) pour les plus grands ;

- apprendre à reconnaître les différentes parties du corps et à coordonner les mouvements ;

- donner à l’enfant l’envie de communiquer, de participer avec les autres (rondes,…) ;

A l’extérieur : une maison, des vélos, des ballons,…

Tous ces jeux et jouets représentent chez l’enfant des outils indispensables de plaisir et de développement. Ainsi, plus concrètement, le jeu développe des habiletés intellectuelles, affectives, sociales, éducatives et physiques. Tout ce qui entoure l’enfant est une source d’éveil et d’apprentissage. De nombreux jeux ont leur place dans ces différents types de développements.

**Déroulement d’une journée type à la MCAE** (en tenant compte qu’un enfant n’est pas l’autre et qu’une journée n’est pas l’autre). A chacun son RYTHME.

*Pour le bien-être de l’enfant, nous avons fait le choix d’accueillir les enfants chacun dans leur service et de ne pas faire de regroupement le matin. Le soir, dans certaines situations (ex : quand il reste un enfant dans chaque service), un regroupement peut être envisagé. Le regroupement se fera au cas par cas tout en respectant le bien être de l’enfant.*

*La crèche ouvre ses portes à 7 heures et ferme à 18 heures. Il est demandé aux parents d’être de retour à la crèche pour 17 heures 45 afin de pouvoir faire le retour oral de la journée, pour ensuite ranger le service et fermer les portes à 18 heures.*

***Chez les Coccinelles :***

Avant l’arrivée des enfants, la puéricultrice aménage l’espace jeux afin que l’enfant se sente attendu et qu’il puisse dès son arrivée aller vers le jeu qui l’intéresse.

L’arrivée à la crèche est une étape très importante pour le déroulement de la journée.

Il est important de laisser le temps aux enfants de pouvoir quitter leurs parents. C’est pourquoi, il est vivement conseillé aux parents qu’ils prennent le temps de dire au revoir à leur enfant.

Le parent qui arrive entre à l’entrée du service tout en restant en dehors de l’espace réservé aux enfants. Une barrière entre l’espace de jeux et d’accueil est installée.

A l’entrée de la crèche, un coin vestiaire est prévu pour que les parents puissent déshabiller *l’enfant (ôter les chaussures et les chaussettes aussi),* une table à langer y est installée. Un porte manteau est réservé à chaque enfant. Des casiers sont prévus pour y mettre le sac de l’enfant ainsi que ses chaussures. On conseille au parent de prendre le temps de souhaiter une bonne journée à son enfant et de faire un dernier bisou.

L’accueil se fait en fonction du désir de l’enfant : soit la puéricultrice le prend dans les bras, qui à son tour lui dit bonjour, soit l’enfant, souvent les plus grands, passe la barrière seul.

Nous prenons les informations concernant l’enfant auprès des parents (a-t-il bien dormi ? a-t-elle déjà déjeuné ? …).

Les plus petits qui arrivent et qui dorment encore sont mis au lit par la puéricultrice.

Nous mettons tout en œuvre pour que le bien-être de l’enfant soit respecté le mieux possible.

Le cahier de communication et le dialogue sont des éléments importants et nécessaires dans la gestion des liaisons quotidiennes.

Dès l’arrivée des enfants nous complétons notre feuille de rythme avec les informations données par le parent.

Pour les enfants qui n’auraient pas encore déjeuné *et qui arrivent avant 8h15,* nous leur donnons dès leur arrivée ( tartines, céréales).

Au début de la journée, *nous demandons aux parents d’enlever chaussures, chaussettes*  pour permettre aux enfants d’être à l’aise pour se déplacer, d’avoir une liberté de mouvement. La participation de l’enfant est demandée en fonction de son âge.

Tout au long de la journée, nous suivons le rythme de chaque bébé.

Notre observation nous permet de les laisser jouer sur le tapis, de les mettre au lit dès les premiers signes de fatigue, de leur donner à manger, de les changer, bref de répondre à tous leurs BESOINS.

*Les dîners sont proposés entre 11h et 12h30, le goûter entre 14h30 et 16h30.*

Nous demandons aux parents de nous prévenir de l’heure du retour pour les bébés afin de ne pas les mettre au lit au moment où l’on va venir les rechercher.

 Parents et enfants ont été séparés et ont vécu des instants de vie chacun de leur côté. Ils ont besoin de se retrouver et de prendre ensemble le temps nécessaire à ces retrouvailles.

L’enfant doit quitter ses jeux *et son groupe~~,~~* ce qui n’est pas toujours facile : il peut exprimer des émotions contradictoires. Il est nécessaire d’être à l’écoute de ses émotions et de le laisser s’exprimer.

A l’arrivée du parent, la professionnelle fait le compte rendu de la journée :

- échanges sur la journée de l’enfant, ses progrès, ses pleurs, s’il a bien dormi, s’il a été à selles, … tout ce que maman et papa veulent savoir sur la journée de leur petit ;

- le carnet de vie de l’enfant vient compléter l’échange oral.

Avant de partir, maman attend encore quelques instants, l’enfant désire peut-être faire ses échanges de bisous aux autres enfants ou à la puéricultrice.

*« A demain, bon week-end ».*

Après une journée bien remplie, parents et enfants sont heureux de retourner ensemble à la maison.

Quand tous les enfants sont partis, nous rangeons la salle, les jeux, nous vidons la poubelle, nous éteignons les lumières et fermons toutes les portes.

La journée est terminée.

A demain !

Nb : Il est à noter que durant la journée, à des moments précis (avant un repas et à la fin de la journée) nous réaménageons la salle de vie. La participation des enfants est sollicitée (sans obligation).

**Une journée dans le service des Coccinelles :**

**7h :** Avant l’arrivée des enfants, la puéricultrice aménage l’espace de jeux afin que l’enfant se sente attendu et qu’il puisse, dès son arrivée, aller vers le jeu qui l’intéresse.

Accueil : les parents débarrassent l’enfant et enlèvent leurs chaussures et chaussettes. Ils arrivent à la barrière installée entre l’espace de jeux et le sas d’entrée. Nous prenons les informations concernant l’enfant auprès des parents (A-t-il bien dormi ? A-t-il déjeuné ? Vers quelle heure ?, …).

Nous prenons le temps de souhaiter une bonne journée aux parents et de faire un dernier bisou.

**Entre 7h et 8h15 :**  Déjeuner : les enfants présents sont installés à table avec leur bavoir.

Mise au lit des enfants en suivant le rythme de chacun.

Jeux libres : les jeux sont choisis en fonction des enfants présents et de leurs capacités psychomotrices. Cela favorise leur autonomie et l’affirmation de leur personnalité propre.

Change : avant le repas, les enfants sont déshabillés et rafraichis afin d’être plus à l’aise pour se mouvoir.

Premier service : généralement, ce sont les plus jeunes enfants du groupe qui mangent en premier (repas mixés).

Deuxième service : les enfants qui mangent un repas écrasé et/ou normal sont installés soit dans les chaises hautes, soit à table (par petit groupe de 2 ou 3 enfants en fonction de leurs capacités).

Une assiette appétissante, colorée, avec des textures et saveurs différentes leur est proposée.

Les enfants plus grands sont invités à se laver les mains et la bouche.

Les langes sont vérifiés puis ils sont installés dans leur lit pour la sieste. Ils y retrouvent leur sucette et doudou selon les cas.

Durant ce temps de mise au lit :

les goûters sont préparés (panades, fruits en morceaux, tartines) ;

la stérilisation des biberons du matin est faite ;

l’espace de jeux est réaménagé.

Les enfants éveillés sont changés et habillés.

Les enfants sont installés pour le goûter.

Les plus petits retournent dormir en fonction de leur besoin.

Au fur et à mesure de l’arrivée des parents, les enfants quittent les jeux et les autres enfants du groupe.

Moment d’échanges avec les parents pour leur raconter la journée de leur enfant. Le cahier de vie vient compléter l’échange oral.

Dernier bisou à l’enfant que nous retrouverons le lendemain.

**Fin de journée :** Rangement du service (jeux, vaisselle, coins repères,…).

 Désinfection des coussins à langer et nettoyage des tapis de jeux.

 Vider les poubelles

**Une journée dans le service des Abeilles :**

**7h00 :**

Avant l’arrivée des enfants, la puéricultrice aménage l’espace jeux afin que l’enfant se sente attendu et qu’il puisse dès son arrivée aller vers le jeu qui l’intéresse.

L’arrivée à la crèche est une étape très importante pour le déroulement de la journée.

Il est important de laisser le temps aux enfants de pouvoir quitter leurs parents. C’est pourquoi, il est vivement conseillé aux parents qu’ils prennent le temps de dire au revoir à leur enfant.

Le parent qui arrive entre à l’entrée du service tout en restant en dehors de l’espace réservé aux enfants. Une barrière entre l’espace de jeux et d’accueil est installée.

A l’entrée de la crèche, un coin vestiaire est prévu pour que les parents puissent déshabiller l’enfant, une table à langer y est installée. Un porte manteau est réservé à chaque enfant . Des casiers sont prévus pour y mettre le sac de l’enfant *ainsi que ses chaussures.*

On conseille au parent de prendre le temps de souhaiter une bonne journée à son enfant et de faire un dernier bisou.

L’accueil se fait en fonction du désir de l’enfant : soit la puéricultrice le prend dans les bras, qui à son tour lui dit bonjour, le câline, soit l’enfant souvent les plus grands passe la barrière seul.

Nous prenons les informations concernant l’enfant auprès des parents (a-t-il bien dormi ? a-t-elle déjà déjeuné ? …).

Nous mettons tout en œuvre pour que le bien-être de l’enfant soit respecté le mieux possible.

*Le dialogue et la feuille de route sont des éléments importants et nécessaires dans la gestion des liaisons quotidiennes.*

Dès l’arrivée des enfants nous complétons notre feuille de rythme avec les informations données par le parent.

**Entre 7h45 et 8h30 :**

C’est le moment de déjeuner pour ceux qui n’ont pas pu le prendre chez eux.

Les enfants sont donc installés à table. Le petit déjeuner est varié le plus possible (céréales, tartines,…).

*Les enfants sont ensuite invités à se laver les mains et la bouche à l’évier adapté qui se trouve dans l’espace change.*

**Entre 8h45 et 10h :**

Des jeux sont mis en place en fonction de chaque enfant afin de permettre à tous de développer leur autonomie et d’affirmer leur personnalité propre, … ils peuvent colorier, faire des puzzles en bois, regarder un livre,...

*Vers 10h, une balade à l’extérieur est proposée aux enfants quand le temps le permet (environ ½ heure).*

*Au retour de celle-ci, nous enlevons chaussures, chaussettes et pantalon (surtout en été) pour permettre aux enfants d’être à l’aise pour se déplacer, d’avoir une liberté de mouvement.*

Pour les plus grands, on leur demande de s’asseoir et d’essayer de se déshabiller. Certains parviennent à retirer les chaussures et chaussettes, d’autres parviennent à retirer le pantalon et le pull, on leur donne la possibilité de se dévêtir à leur façon et à leur rythme. Ce n’est pas chose toujours facile avec les lacets et les tirettes, rien de plus simple que les scratchs et les élastiques.

Nous les invitons à passer au coin change, ceux qui n’ont pas de lange vont sur le petit pot et cela encourage même certains à le demander aussi.

Les enfants jouent avec les jeux installés dans l’espace de jeux en attendant le dîner.

Nous proposons des activités musique, psychomotricité, nous chantons, nous jouons avec nos mains et cela amuse beaucoup les enfants. Ils semblent apprécier la musique.

**Vers 11h30 :**

L’heure du dîner arrive enfin !

L’éducation à la propreté se faisant dès le plus jeune âge, les enfants savent qu’ils doivent se laver les mains avant et après chaque repas, par conséquent, ce moment d’éducation est en soi un moment de repère, de transition dans la journée puisqu’il annonce par sa fonction même, le moment du repas.

De plus, l’entrée de notre aide cuisinière dans la pièce de vie représente, pour les enfants, le moment du repas. En effet, dès que celle-ci pénètre dans leur espace de jeux, on peut remarquer que les enfants se dirigent, pour beaucoup d’eux-mêmes, vers la table et les chaises (association : puisque c’est elle qui fait à manger si elle rentre dans la pièce c’est qu’il est l’heure de manger).

 *Les enfants choisissent leur place à table. Ceux qui en ont encore besoin seront aidés, à leur demande ou non, par la puéricultrice présente.* Une assiette appétissante, colorée, avec des saveurs et des textures différentes leur est proposée.

*Nous favorisons l’autonomie de l’enfant en lui demandant sa participation pour aller chercher son bavoir, son assiette et ses couverts, son gobelet.*

*La table est, bien sûr, nettoyée avant et après le repas.*

**Vers 12h15 :**

C’est l’heure de la sieste. Nous rafraîchissons les enfants et vérifions leur lange, nous leur mettons une tenue décontractée et ensuite, nous les mettons au lit.

Quelques enfants vont d’eux même sur le petit pot car ils sont déjà propres, pour d’autres c’est le début de l’apprentissage.

C’est aussi à ce moment que l’enfant prend tous les objets de transition dont il a besoin pour dormir, à savoir doudou, sucette, etc.

*Nous leur proposons une musique douce ou leur chantons quelques berceuses qui bien souvent les aide à s’endormir. Nous restons présentes durant toute la durée de la sieste, car pour certains enfants, notre présence les rassure et les apaise, ils s’endorment plus facilement.*

*Certains enfants dorment dans le dortoir, d’autres sur des hamacs dans la salle polyvalente.*

*Les enfants sont levés au fur et à mesure qu’ils se réveillent. Des jeux calmes sont installés dans la salle de jeux.*

**Entre 14h30 et 15h :**

*La sieste permet aux puéricultrices de réaliser les tâches d’intendance (lessive, pliage du linge, change du drap du tapis de jeux, lavage des jeux,…) Pour certaines d’entre elles, les enfants sont parfois intéressés de participer et d’aider la puéricultrice (plier le linge,…).*

Les enfants éveillés sont changés et rhabillés.

**Vers 15h15 :**

Nous installons les enfants à table pour le goûter, qui varie le plus souvent possible. Par exemple : des fruits, des produits laitiers, des tartines, des couques, des céréales,…

Après le goûter, l’une des puéricultrices range la cuisine pendant que l’autre s’occupe de laver les mains et la bouche des enfants.

**Vers 16h00 :**

Souvent les premiers parents arrivent.

Les enfants sont préparés pour le retour. C’est la sonnette installée à la porte d’entrée du bâtiment qui renseigne les enfants sur l’entrée de quelqu’un dans la crèche, ainsi, en fin de journée, à chaque fois que cette sonnette retentit les enfants se précipitent à la barrière pour voir quelle maman ou quel papa est arrivé.

**Vers 17h00 :**

*La puéricultrice vérifie le lange des enfants, les rafraîchit.*

*La fin de journée, comme il y a moins d’enfants présents, est souvent un moment propice pour proposer une activité plus calme en s’installant à la hauteur des enfants pour partager ce moment avec eux (ferme avec les animaux, puzzles, lecture, dessins,…).*

Parents et enfants ont été séparés et ont vécu des instants de vie chacun de leur côté. Ils ont besoin de se retrouver et de prendre ensemble le temps nécessaire à ces retrouvailles.

L’enfant doit quitter ses jeux *et son groupe*, ce qui n’est pas toujours facile : il peut exprimer des émotions contradictoires. Il est nécessaire d’être à l’écoute de ses émotions et de le laisser s’exprimer.

A l’arrivée du parent, la professionnelle fait le compte rendu de la journée :

- échanges sur la journée de l’enfant, ses progrès, ses pleurs, s’il a bien dormi, s’il a été à selles, … tout ce que maman et papa veulent savoir sur la journée de leur petit ;

*- la feuille de route de l’enfant vient compléter l’échange oral.*

Avant de partir, maman attend encore quelques instants, l’enfant désire peut-être faire ses échanges de bisous aux autres enfants ou à la puéricultrice.

*« A demain, bon week-end ».*

Après une journée bien remplie, parents et enfants sont heureux de retourner ensemble à la maison.

Quand tous les enfants sont partis, nous rangeons la salle, les jeux, nous vidons la poubelle, nous éteignons les lumières et fermons toutes les portes.

La journée est terminée.

A demain !

Nb : Il est à noter que durant la journée, à des moments précis (avant un repas et à la fin de la journée) nous réaménageons la salle de vie. La participation des enfants est demandée, tout le monde met la main à la tâche, certains enfants prennent un jeu à la fois, d’autres plusieurs en même temps. Le rangement est une activité « comme les autres »

***Section I « Des principes psychopédagogiques »***

*Art.3 ACGF « Le milieu d’accueil veille à la qualité de la relation des accueillant(e)s avec l’enfant »*

Le souci de la qualité de la relation avec l’enfant et ses parents se retrouve à différents niveaux de notre organisation et de notre fonctionnement.

***a) Le processus de familiarisation ou « Période d’adaptation »***

*Avant son entrée définitive à la crèche*, l’enfant, viendra passer quelques moments dans son nouveau milieu d’accueil, c’est ce qu’on appelle « La période de familiarisation ».

**Cette période est obligatoire**, et comprend au *minimum 3 rendez-vous* s’étalant sur une dizaine de jours, des rendez-vous supplémentaires sont mis en place lorsque les parents et/ou l’enfant en éprouvent le besoin et ce, aussi bien sur demande des parents que sur proposition de l’équipe.

Cette période permet de créer un lien entre les parents, les enfants, le personnel encadrant et d’établir un climat de confiance basé sur un véritable esprit d’équipe.

Lorsqu’un nouvel enfant arrive, nous invitons le papa et la maman à découvrir, connaître, « visualiser » les nouveaux compagnons de jeux de leur enfant. Ils prennent connaissance des lieux, du service, des puéricultrices du service et des autres puéricultrices de l’équipe.

Trois rendez-vous au minimum seront donc fixés en accord avec les parents et selon la disponibilité du service. Ces périodes se déroulent souvent en matinée entre 9H00 et midi.

L’entrée définitive sera effective après cette période d’adaptation.

*De manière générale, les moments d’adaptation se déroulent comme suit :*

*Le 1er jour :*

*L’enfant accompagné de 1 ou 2 parent(s) passe entre 1h dans le service accueilli par les puéricultrices présentes.*

*Présentation de l’équipe dans chaque service : les Coccinelles et les Abeilles.*

*Les parents rencontrent ensuite les puéricultrices de référence afin de faire connaissance de manière plus approfondie. Nous abordons avec eux « le cahier de vie » qui suivra l’enfant jusqu’à son passage chez les Abeilles (vers 18 mois). Un dialogue s’installe passant en revue toute une série de questions relatives aux habitudes, au rythme de l’enfant, aux attentes des parents : date de naissance de l’enfant, nom du médecin traitant, numéro(s) de téléphone utile(s), l’horaire (jours de présence, arrivée-départ, les personnes pouvant venir rechercher l’enfant,…), l’alimentation de l’enfant (biberons, alimentation diversifiée,…) et ses éventuelles allergies,*

*son rythme de sommeil (heures, rituel, doudou, sucette,…).*

*Les parents « découvrent » la vie en milieu d’accueil et petit à petit un climat de confiance se noue.*

Le 2ème jour :

*Nous invitons les parents à nous confier leur(s) enfant(s) pour une période de une à deux heures*.

*Afin de ne pas trop perturber l’enfant celui-ci est pris dans les bras par une seule puéricultrice car le lieu, le bruit, les nouveaux contacts sont déjà un grand changement pour lui.*

*Les parents nous donnent l’autorisation de s’occuper de leur enfant pour une période déterminée et nous mettons tout en œuvre pour qu’ils se sentent intégrés dans notre milieu d’accueil.*

L’enfant accompagné cette fois de « doudou » et « sucette » (pas toujours) va passer un moment avec ses nouveaux partenaires de jeux et les puéricultrices.

En douceur et toujours selon ses besoins, il découvrira les jeux, le grand tapis d’éveil, et si « sommeil oblige », il rejoindra son nouveau petit lit.

Le temps passe vite ! Une petite visite au coin « soin » où se trouve le casier avec les effets personnels *(langes, vêtements de rechange : pantalon, chemisette, body, t-shirt,…, thermomètre personnel,…)* et c’est l’heure du retour avec maman *et/ou papa.*

Pendant cette période les parents seront invités à rencontrer l’infirmière sociale pour mettre en ordre le reste du dossier administratif *et réaliser le dossier médical.*

Par la suite :

L’enfant restera plus longtemps, généralement une demi-journée, il prendra son repas avec nous, fera (toujours selon son rythme) une petite sieste et poursuivra ses découvertes en attendant *l’arrivée de ses parents.*

**Ceci est une période d’adaptation  « type » elle pourra être prolongée et ce, toujours dans un objectif commun : veiller au bien-être de chacun.**

**Après une absence prolongée de l’enfant, une phase de « refamiliarisation » (nouvelle période d’adaptation) peut être envisagée avec tous (parents, professionnels, enfant). Les modalités de cette période seront discutées en fonction des besoins de l’enfant.**

La puéricultrice de référence

Pour Malow CARELS, elle porte la responsabilité à titre particulier du bien-être et du développement de quelques enfants en leur procurant un intérêt particulier, une relation « privilégiée » et une sécurité affective.

Mais, la puéricultrice de référence, ce n’est pas seulement une personne désignée pour s’occuper plus spécifiquement d’un enfant, c’est aussi tout un dispositif réfléchi pour permettre l’individualisation des relations avec chaque enfant.

La puéricultrice de référence accompagne l’enfant dès l’entrée et ce jusqu’à son départ à l’école, afin de favoriser une relation adulte-enfant individualisée. Ce contact privilégié se fait autour des soins quotidiens de l’enfant (repas, change, mise au lit,…).

Elle est aussi la référence pour les parents. Le dialogue sur ce qui convient le mieux à l’enfant n’est pas toujours facile mais, la nécessité de cet échange entre parents et professionnelles restent néanmoins une priorité afin d’assurer la continuité du développement de l’enfant (sentiment de sécurité et de stabilité)

Son rôle lors de la première rencontre avec les parents (avant la période de familiarisation) est de :

* présenter l’équipe, l’environnement,
* d’apprendre à connaître l’enfant, ses habitudes, son rythme de vie,… (au travers un petit document),
* d’établir un contact d’ouverture, de confiance,
* d’organiser un horaire d’adaptation modulable selon les possibilités de chacun durant 15 jours avant l’entrée en crèche.

La puéricultrice de référence sera présente tout au long de la période de familiarisation, cela permet à la famille et à l’enfant d’avoir un repère et de commencer à tisser des liens de confiance.

La puéricultrice de référence transmet alors les informations concernant l’enfant et sa famille aux autres puéricultrices. Ces dernières poursuivent l’échange avec la famille. Cette démarche permet de ne pas déstabiliser le tout petit quand la puéricultrice référente est absente.

Etre à l’écoute des parents est nécessaire pour une bonne intégration de l’enfant dans le groupe car, ce sont ces derniers qui transmettent toutes les informations indispensables à la connaissance de l’enfant. Il est fondamental tant pour les parents que pour la puéricultrice de référence de savoir ce que chacun vit avec l’enfant (d’où l’importance de dialoguer).

Lors du passage de la puéricultrice de référence avec son groupe dans le service des grands, celle-ci passera avec les enfants un moment pour leur montrer le service et prendra du temps de leur expliquer le changement de service.

En fin de séjour, un moment de convivialisé sera organisé par la puéricultrice de référence avec les enfants de son groupe. Ce qui permettra à chacun de se dire « au revoir » et de profiter au maximum des derniers moments « ensemble ».

***b) Nous favorisons les moments privilégiés : repas, change, mise au lit, etc.***

Dans le but de donner à chaque enfant une place propre et individuelle au sein et malgré la collectivité, et ce, en répondant aux besoins individuels de chacun, l’enfant va être accompagné autant que possible lors des moments privilégiés par sa puéricultrice de référence. On essaye donc, dans la mesure des possibilités de l’organisation du service de faire en sorte que ce soit la même puéricultrice qui, tout au long de la journée, va mettre l’enfant au lit, lui donner son repas, le changer.

***Section I « Des principes psychopédagogiques »***

*Art.4 ACGF « Le milieu d’accueil permet à l’enfant de s’exprimer personnellement et spontanément et favorise le développement de la confiance en soi et de l’autonomie »*

« Pour évoluer harmonieusement, l’enfant doit développer ses habiletés dans les différentes sphères de son développement, chacune permettant d’apprendre des choses différentes qui, mises ensemble, favorisent un développement harmonieux. Ainsi, pour favoriser ce développement harmonieux, on doit donc tenir compte de toutes ces différentes sphères à savoir, les habiletés motrices, cognitives, sociales, intellectuelles et affectives, et éviter de ne concentrer ses efforts éducatifs que sur un seul de ces aspects. L’enfant a autant besoin de bouger, que d’entendre parler, de se faire rassurer que d’avoir des contacts avec d’autres enfants ». (FERLAND Francine, « Le développement de l’enfant au quotidien. Du berceau à l’école primaire. , Ed. Hôpital Sainte Justine, Montréal, 2004, p.32.)

Dans un tel contexte et afin de favoriser au maximum ce qui précède, notre mot d’ordre est le suivant : **chaque enfant se développe à son propre rythme et ce, par le biais du respect de son autonomie.**

***a) Domaines de développement au regard de nos équipements et matériels***

*Développement sensoriel :*

Le tapis d’éveil, le hochet, … servent à découvrir les différents sens : le toucher, l’ouïe, la vue, le bruit, etc.

*Développement affectif :*

L’enfant construit progressivement des liens affectifs avec les adultes qui l’entourent, avec ses compagnons de jeux et cela se fait en grande partie par la communication.

- Le contact entre l’adulte et l’enfant,

- Les poupées,

- Les camions, les voitures, …,

- Les jeux musicaux (CD : berceuses, chansons douces),

- Le petit divan (se retrouver au calme, apaisement, …),

- Le doudou est le compagnon affectif et transitionnel (entre la maison et la collectivité) et rassurant de tous les instants. L’enfant a véritablement besoin d’amour et de sécurité.

*Développement social :*

L’enfant va apprendre à partager et à s’entendre avec les autres.

- Jouer à deux ou à plusieurs (dans la petite maison, avec des cubes …),

- Jouer aux ballons (partager),

- Jeux d’imitation (coin cuisine),

- Le miroir (prendre conscience de soi, s’identifier, identifier l’autre dans le miroir),

- La musique (CD : rondes, suivre les mouvements de l’adulte, …).

*Développement psychomoteur et éducatif*:

Le développement moteur de l’enfant dépend de l’évolution de son squelette, sa musculature, son système nerveux, et de la maturation de ses sens.

- La chenille (monter, descendre, grimper),

- Toboggan (grimper, glisser),

- Jeux à encastrer (cubes, puzzles, …),

- Livres (connaissance de ce qui l’entoure …),

- Coloriage (découverte des couleurs, des formes, dextérité manuelle),

- Vélos, patinettes (dextérité, équilibre),

- Panneau mural avec miroir + rampe.

Pour un développement optimal et harmonieux de l’enfant, tous ces éléments sont indispensables à sa croissance. Les jeux sont placés à la disposition de l’enfant à différents endroits, il est libre de s’en servir sans influence, ni contrainte et ce, toujours sous le regard attentif et soutenant d’une ou des puéricultrices.

 ***b) Privilégier l’autonomie***

*Les enfants sont libres de jouer à leur manière avec les jeux, ne pas obliger l’enfant à emboîter des cubes si lui a simplement envie de les cogner les uns contre les autres et de faire du bruit. Il y a toutefois, des moments d’activités où l’enfant est* ***invité (****pas**d’obligation**pour**ceux**qui**ne**souhaitent**pas****)*** *à suivre les directives car notre travail consiste aussi à faire connaître et découvrir aux plus grands, de manière ludique, des « activités » qui lui seront quotidiennes à l’école maternelle (rondes, chansons, gymnastique, découverte des couleurs,…).*

L’enfant se développe à son rythme, on respecte son évolution, on favorise son autonomie en le laissant découvrir par lui même. Il est de cette façon beaucoup plus confiant et sûr de lui.

La personnalité de chaque enfant est respectée avec ses colères, ses pleurs, ses problèmes … . Afin que l’enfant se sente en sécurité certains interdits lui sont imposés ainsi il comprend que quelqu’un se soucie de lui et son bien être… .

Les parents sont mis au courant des différentes observations et de l’évolution de leur enfant.

Le développement de la **motricité** de l’enfant se fait soit par des activités libres, soit avec l’adulte.

*- Activités libres :*

- Une chenille pour permettre à l’enfant de grimper, monter et descendre sur une marche, passer à quatre pattes sous celle-ci.

- Des coussins pour sauter, se coucher, faire de la gymnastique…..L’enfant est **créatif**, avec son imagination le petit fauteuil peut devenir un mousse pour y faire des cumulets, un obstacle à franchir, un module…. Il peut découvrir par lui-même des situations, des jeux sans que l’adulte n’anticipe ses apprentissages ni agisse à sa place.

- Un miroir permet à l’enfant de se voir et de prendre petit à petit conscience de lui. Le miroir permet des **jeux d’imitation** tels que :

- imiter l’adulte qui se coiffe,

- se faire des grimaces,

- s’admirer et se pavaner,

- se regarder manger et faire comme son compagnon.

*- Activités avec l’adulte :* puzzles, coloriages, bac à riz (remplir, vider),… pour améliorer la **dextérité** de l’enfant. Nous leur faisons de la lecture, les livres sont adaptés à l’âge de l’enfant pour apprendre à écouter, connaître les couleurs, les animaux, les différentes parties du corps (bibliothèque d’Oupeye). Les voir progresser dans le **langage**. Le désir d’être compris et de s’affirmer pousse l’enfant à améliorer sa façon de communiquer.

Ces différents jeux et activités seront proposés par la puéricultrice selon la demande propre de chaque enfant qui utilisera le jeu à sa façon en se laissant aller à son imagination et à sa créativité et ce, en présence de la puéricultrice qui, restée à « juste distance » afin de favoriser cette créativité spontanée de l’enfant, va alors jouer un rôle fondamental de valorisation de l’utilisation et de la découverte réalisée par l’enfant.

En effet, régulièrement, l’enfant interpelle l’adulte au sujet de ce qu’il a construit, dessiné,… (« regarde », « t’as vu »). A cette interpellation, la puéricultrice fera un « juste retour » qui renforce la relation de confiance venant renforcer à son tour le plaisir de réaliser et de découvrir de l’enfant. Elle lui répond de façon, non pas à montrer voir à inculquer une toute autre utilisation du jeu que l’adulte jugerai plus adéquate et plus habituelle, mais de façon à ce que l’enfant soit motivé à continuer ses découvertes (« c’est bien », « continue comme ça », « c’est beau ça »).

**Grandir, c’est apprendre à se passer du « Grand »,**

**Grandir, c’est aussi créer.**

***Section I « Des principes psychopédagogiques »***

*Art.5 ACGF « Le milieu d’accueil contribue au développement de la socialisation de l’enfant. Tenant compte de son âge, il favorise le développement de la vie en groupe dans une perspective de solidarité et de coopération ».*

La socialisation débute dès la naissance et se poursuit toute la vie, nous nous devons donc, pour se faire, d’y répondre au mieux.

L’enfant a besoin de rencontrer des compagnons de son âge pour apprendre à vivre en société. La crèche est le premier lieu de sociabilité hors de la famille, où l’enfant va être confronté aux règles du « vivre ensemble ».

Au sein de chaque service, nous pouvons observer les diverses interactions entre les enfants et remplir à notre tour un rôle adapté à ces types de relation prenant court.

Nous nous efforçons donc d’atteindre ce qui précède par le biais notamment des attitudes suivantes :

🡪 Comme déjà explicité, nous aménageons l’espace en fonction des âges afin d’assurer la meilleure liberté de mouvement possible qui permettra ainsi à chaque enfant de découvrir, de prendre de l’assurance, etc.

Parallèlement, comme déjà explicité également au même point, lorsque les plus jeunes vont à leur tour « être capables » de se déplacer et d’aller donc d’eux-mêmes au contact des plus grands, le partage du même espace de vie va ici apprendre aux enfants à se respecter l’un l’autre, à faire attention aux besoins, facilités et difficultés de chacun.

🡪 Nous plaçons des règles, des limites, des interdits. C’est le risque encouru, le danger qui nous fait mettre des limites. Pour que ces règles et limites soient comprises des enfants, il nous faut les répéter régulièrement, elles doivent être claires, précises, cohérentes et adaptées à l’âge des enfants.

🡪 Nous soutenons l’autogestion des conflits, ce qui signifie que notre intervention sera limitée dans les conflits. Situés à bonne distance nous permettant ainsi de garder un œil attentif et sécurisant sur ce qui se déroule, nous laissons, toujours dans des limites de sécurité, aux enfants l’occasion de s’exprimer par eux-mêmes, d’agir eux-mêmes lors d’une opposition avec d’autres. Cela participe à la construction de la personnalité future, à la connaissance de ses propres limites.

 ***Section II « De l’organisation de la santé »***

*Art. 8 ACGF « Le milieu d’accueil, dans une optique de promotion de la santé et de santé communautaire, veille à assurer une vie saine aux enfants ».*

Pour garantir des conditions de vie saine à chaque enfant, nous devons en tant que milieu d’accueil nous préoccuper de la qualité de l’alimentation, des infrastructures et équipements, de l’hygiène, de la sécurité, de la santé individuelle et collective via l’instauration des consultations ONE, de l’éviction de certaines maladies et de veiller à la santé de nos professionnel(le)s.

**a) L’hygiène**

L’hygiène en milieu d’accueil est une préoccupation de tous les instants qui vise plusieurs domaines : l’hygiène des locaux, des équipements, individuelle et alimentaire.

Hygiène des locaux :

L’aide cuisinière - aide ménagère lave les locaux tous les jours en suivant parallèlement un planning précis et est munie pour ce faire, de tenue et matériel adaptés répondant aux normes de l’AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire).

De plus, on ne peut franchir la barrière des services qu’avec des chaussures réservées à la crèche ou recouvertes « d’overshoes » et ce dans un souci d’hygiène pour les petits ‘rampants’.

Hygiène des équipements :

L’hygiène des équipements vise tout ce qui est jeux, coins change, linge,…

Les puéricultrices s’occupent de l’hygiène des jeux, ceux-ci sont nettoyés et désinfectés de façon régulière (tâche facilitée par un roulement des bacs de jouets qui permet une mise à l’écart des jeux pour nettoyage). En cas de contamination, une décontamination est automatiquement réalisée avec les produits désinfectants dont nous disposons.

Les coins change quant à eux, sont nettoyés chaque jour (coussin à langer, petit pot, poubelle) et désinfectés quand c’est nécessaire.

Hygiène individuelle :

L’hygiène individuelle fait référence aux membres de l’équipe, ainsi, chacun et chacune ont à disposition tabliers et chaussures, en bref, tout l’équipement vestimentaire répondant aux normes AFSCA et au règlement collectif du travail.

Par ailleurs, cette hygiène individuelle, concerne également le lavage des mains, qui est, en milieu d’accueil une préoccupation permanente. Ainsi donc, les mains sont régulièrement lavées : avant/après le change, avant/après le repas,….

Le personnel veillera aussi à porter un minimum de bijoux, à avoir les ongles courts et pas de vernis.

Hygiène alimentaire :

L’hygiène alimentaire comprend l’achat des aliments, le stockage de ceux-ci, la préparation des repas (voir point concernant l’alimentation), et l’entretien du local comme déjà explicité plus haut.

La cuisinière et le directeur se chargent de l’achat des aliments. Une fois que ces aliments arrivent dans la crèche ils sont stockés et conservés toujours selon les directives de l’AFSCA.

Ces règles visent notamment le stockage à bonne température et la consommation des aliments selon les dates limites de péremption. Ainsi, la cuisinière est chargée de relever quotidiennement la température des frigos et congélateurs et de tenir à jour un carnet reprenant pour chaque aliment rentrant dans la crèche : la date d’entrée, la date de péremption et la date de consommation (voir annexe).

**b) La sécurité :**

- Les tétines ne sont pas attachées à des chaînes ou cordons (risque d’étranglement).

- Aucun enfant n’est laissé sans surveillance il y a donc un contact visuel permanent que ce soit pendant les siestes, les activités extérieures, ou encore sur le coussin à langer.

- Aucun objet pointu, cassable ou trop petit n’est mis à disposition des enfants.

- La vaisselle est incassable, on utilise uniquement des petites cuillères.

- Les bébés ne prennent pas le biberon dans leur lit.

- Les règles pour la prévention de la mort subite du nourrisson sont prises en considération. On évite de surchauffer le dortoir, les édredons, les bébés sont couchés sur le dos,…

- Les jouets sont conformes aux normes de sécurité européenne.

- Des barrières sont présentes à différents endroits précis pour limiter les espaces et empêcher la sortie des enfants.

- Nous disposons d’une liste de numéros de téléphone d’urgence, liste qui est affichée dans le service.

- Les locaux sont conformes aux normes de prévention incendie. Les extincteurs sont vérifiés toutes les années par la société Ansul, l’installation électrique, quant à elle, est vérifiée annuellement par la société AIB Vincotte, et enfin, les pompiers viennent contrôler la conformité incendie des installations tous les 5 ans.

- Nous disposons d’une trousse de premiers soins.

**c) L’alimentation :**

Les repas dispensés à la crèche sont le petit déjeuner (disponible jusque 8h30), le dîner et le goûter. Ils sont préparés sur place, par les soins de la cuisinière. La cuisinière ainsi que l’infirmière sociale veille à ce que les repas soient variés et équilibrés, tout en respectant du mieux que possible les exigences des pédiatres, des parents (lait pour les bébés, régimes,…).

Le menu de la semaine est affiché à l’intention des parents à l’entrée de la crèche et comprend le détail des repas.

Parallèlement aux heures de repas précises, les enfants reçoivent de quoi s’hydrater (uniquement de l’eau) tout au long de la journée.

En ce qui concerne les tout petits, les biberons et panades sont préparés juste avant de les donner et les biberons ainsi que les tétines sont bien évidemment lavés et stérilisés tous les jours selon les règles en vigueur.

De plus, le milieu d’accueil soutient la poursuite de l’allaitement maternel lorsqu’un enfant en âge de rentrer en crèche est encore nourrit au lait maternel. Ainsi, cela peut s’organiser de 2 façons différentes, soit la mère a la possibilité de se rendre au sein du milieu d’accueil pendant la journée pour venir nourrir son enfant sur place (une pièce est prévue à l’entrée de la crèche), soit si elle n’en a pas la possibilité, la maman amène son lait maternel qui est ensuite conservé au frigo ou au congélateur suivant les recommandations de l’ONE.

*Le déroulement des repas :*

Chez les Abeilles : Les enfants sont assis à table, les chaises sont adaptées avec ou sans accoudoirs.

Les enfants commencent à manger seul, ce n’est pas évident de porter la cuillère à la bouche sans en renverser le contenu. Pour boire c’est encore plus difficile mais c’est tellement agréable d’évoluer et de voir toutes ces choses qui se font automatiquement de jour en jour. Après avoir mangé, certains enlèvent eux même le bavoir, pour les plus petits, nous les aidons.

Les puéricultrices sont également assises aux côtés des enfants afin d’apporter le soutien nécessaire et rassurant lors de ce moment particulier qu’est le repas et qui n’est pas toujours simple et facile pour tout le monde.

*(voir paragraphe « une journée dans le service des Abeilles »)*

Chez les Coccinelles : on suit le rythme de l’enfant que ce soit pour le biberon de lait que pour le repas *(voir le paragraphe « une journée dans le service des Coccinelles »).*

**d) Les dispositions médicales :**

*- Consultation médicale :*

Une consultation médicale est organisée une fois par mois au sein des locaux de la consultation ONE du quartier qui se trouve sur le devant de la crèche. Une porte au niveau de la salle polyvalente de la crèche nous permet d’accéder à ses locaux.

La consultation se fait le 2ème jeudi de chaque mois.

Les puéricultrices pèsent et mesurent les enfants le plus souvent avant la consultation. Le docteur Boveroux et l’infirmière sociale sont présents.

Le docteur visite obligatoirement les enfants au minimum à l’entrée, au 9ème mois, au 18ème mois et avant sa sortie, c’est ce qu’on appelle le *suivi limité*.

Mais, l’enfant peut être également suivi à cette consultation et y recevoir les différents vaccins, il sera alors vu une dizaine de fois entre son entrée et sa sortie de la MCAE, c’est ce qu’on appelle *le suivi universel*.

Le choix entre ces 2 types de suivi médical est décidé par les parents et transmis à l’infirmière sociale lors de la constitution du dossier de l’enfant ou au plus tard à la consultation d’entrée.

Chaque enfant possède son propre dossier ONE qui est complété à chaque consultation (courbe du poids, taille, régime, suivi médical,…). Si les parents le désirent, ils peuvent participer à ces consultations. Le poids, la taille et les remarques sont communiqués dans le carnet de vie de l’enfant.

Si c’est nécessaire, les puéricultrices sont autorisées à faire appel au médecin ou à l’infirmière de l’ONE pour des conseils en matière de santé.

*- Médicaments et certificats médicaux :*

*Lorsqu’un enfant est malade pour une durée supérieure à 24 heures, il doit être muni d’un certificat médical stipulant qu’il ne peut pas fréquenter la crèche ainsi que la date à partir de laquelle il peut refréquenter le milieu d’accueil.*

*Par ailleurs certaines maladies sont considérées comme des maladies nécessitant une éviction pendant la durée de présentation de ces maladies chez l’enfant (voir le tableau d’éviction de l’ONE en annexe du ROI).*

*Il vous sera également demandé, dans la situation où nous suspectons une maladie contagieuse, de vous rendre chez votre médecin traitant et de munir votre enfant d’un certificat médical attestant qu’il a été vu et qu’il peut (ou non) fréquenter la collectivité selon le diagnostic posé.*

*De même, lorsque des médicaments doivent être administrés à l’enfant durant sa journée à la MCAE, cette administration se fera* ***uniquement*** *si nous disposons de la prescription médicale.*

Ces dispositions médicales en vigueur dans notre milieu d’accueil répondent aux directives médicales prescrites par l’ONE et concernent les enfants tout comme les membres du personnel (voir le document dispositions médicales en annexe du ROI).

*- La santé du personnel :*

Les membres du personnel répondent aux mêmes exigences que les enfants en termes de certificats médicaux et d’éviction. Ils sont suivis chaque année au service santé du travail (CESI) pour un examen de santé.

Il est à noter également que nos puéricultrices sont amenées à suivre des formations relatives à la santé.

*- Le rôle d’éducation à la santé :*

Les puéricultrices ont un rôle d’apprentissage à la santé, à la vie saine vis-à-vis des enfants et qui se manifeste par des apprentissages tout simples comme par exemple se laver les mains avant et après le repas.

A l’entrée de la crèche, des tracts, brochures diverses relatives à la santé et qui sont édités par l’ONE et d’autres organismes compétents en la matière, sont à dispositions des parents.

 ***Section III « De l’accessibilité »***

*Art. 9 ACGF « Le milieu d’accueil évite toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l’origine socioculturelle et socio-économique à l’encontre des enfants, des personnes qui les confient et des accueillant(e)s »*

Le milieu d’accueil est accessible à tout le monde, et ce, sans aucune discrimination qu’elle soit socio-culturelle, socio-économique, sexuelle, relative à une maladie ou à un quelconque handicap,… à l’encontre des enfants, des personnes qui les confient et des professionnel(le)s.

Ainsi nous travaillons dans un esprit d’ouverture et sommes disposés à travailler en partenariat (avec les parents, avec des organismes sociaux, médicaux,…) lorsque l’une ou l’autre situation en nécessite le besoin.

***Section 5 « Des relations du milieu d’accueil avec les personnes qui confient l’enfant et avec l’environnement »***

*Art.15 ACGF « Le milieu d’accueil veille à concilier les notions d’accueil et de garde en proposant un service qui rencontre les besoins de l’enfant tout en répondant à la demande des personnes qui le confient »*

*Art.16 ACGF « Le milieu d’accueil informe els personnes qui confient l’enfant de son projet et s’informe des attentes de celles-ci. Il institue un mode d’accueil qui leur permet de confier l’enfant en toute sérénité et d’être pleinement disponibles tant psychologiquement que physiquement pour leurs occupations, que celles-ci soient d’ordre professionnel ou non »*

*Art. 17 ACGF « Le milieu d’accueil établit avec les personnes qui confient l’enfant une relation qui développe et encourage la complémentarité entre les différents lieux de vie de l’enfant »*

*Art. 18 ACGF « Le milieu d’accueil prend en compte, dans la façon dont l’accueil est organisé et dans la conception et la mise en ouvre des activités, les caractéristiques sociales, culturelles, économiques et environnementales du milieu de vie de l’enfant accueilli, en tenant compte des situations particulières ».*

***Une relation de confiance***

La relation de confiance entre le personnel et les parents participe à la construction de la sécurité affective de l’enfant. Cette relation s’installe dès les premiers contacts et se poursuit tout au long du séjour par des réunions, par le dialogue,…

Quelques moyens nous aident à instaurer et consolider cette relation de confiance :

- Les moments de familiarisation.

- Afin d’accueillir au mieux les parents et les enfants et de consolider la relation de confiance, un **questionnaire** relatif auxservices proposés par la MCAE est distribué aux parents, servant ainsi d’outils de consultation. Par leurs réponses et leurs remarques, nous pouvons ainsi réajuster notre façon de travailler avec eux et leurs enfants. Une place de partenaire leur est donc donnée.

- Une **réunion annuelle** est également mise en place afin de rencontrer les parents et de discuter ensemble de l’accueil de leurs enfants. Nous sommes ainsi des partenaires dans l’évolution et l’épanouissement des enfants.

- Un **carnet de communication** est instauré jusqu’au passage de l’enfant chez les Abeilles. Dans ce carnet, figure le nom et le prénom de l’enfant, sa date de naissance, le nom de son médecin traitant et son numéro de téléphone, ainsi que les numéros de téléphone des parents en cas d’urgence.

Chaque enfant a son cahier et le ramène régulièrement à la maison pour permettre à maman, papa de le lire. On y inscrit la journée de l’enfant, s’il a bien mangé, s’il a bien dormi, s’il a été difficile, ses progrès,… Chaque cahier est personnalisé par la présence de photos prise pendant un moment survenu.

Il sert également à ce que les parents puissent noter les informations concernant la soirée et la nuit à la maison afin d’être un maximum à l’écoute des parents. Ce carnet sera un souvenir lorsque l’enfant sera plus grand et aura quitté la MCAE. Ce cahier est un lien de transition entre la crèche et les parents.

- Afin d’assurer, entre les membres du personnel, une continuité tout au long de la journée, une feuille journalière est complétée par les puéricultrices. Sur ce document on y trouve les informations données par le parent le matin, comment s’est passé le repas, le moment de sieste, les informations à communiquer au parent lors du retour,…

- La MCAE se trouve dans un milieu rural, il y a une facilité de dialogue, un esprit familial.

- **Le secret professionnel** : Les différents membres du personnel sont tenus par

le secret professionnel. Ainsi des éléments reçus par ceux-ci à quelque moment que

ce soit restent strictement confidentiels et ne sont sujets à partage entre les membres

de l’équipe qu’en cas d’extrême nécessité exclusivement destiné au bien-être des

enfants.

- **L’autorisation parentale** : Elle est sollicitée pour la prise de photos notamment lors des anniversaires célébrés à la crèche, le départ d’un enfant, le passage du photographe,…

***De la place des parents en particulier :***

Notre mot d’ordre : **PARTENARIAT**, la crèche et les parents sont inscrits dans une relation de partenaires.

Nous n’accueillons pas un enfant seul mais un enfant et sa famille.

Il est important de faire de la crèche un lieu de vie agréable à tous.

Lorsque bébé est gardé en crèche, les parents peuvent dialoguer, échanger sur des questions pratiques avec les professionnelles de l’enfance. Nous ne remplaçons pas les parents, nous sommes là pour les écouter, les comprendre, les accompagner dans leurs réflexions, interrogations et communiquer ensemble.

Etre parents n’est pas toujours chose facile, on ne naît pas parent on le devient. Pourtant les parents sont les premiers à reconnaître les pleurs, les cris, les mimiques, les sourires tous les mouvements du corps de leur enfant et à y répondre.

Le nouveau né avec ses besoins physiologiques (alimentation, sommeil …..) a besoin de l’adulte pour grandir…...

Il a besoin que l’on s’adapte à lui, à son rythme (sommeil, tétée….) si différent d’un bébé à l’autre. Il y a une adaptation au bébé pour l’aider à trouver un état de bien-être, et à le maintenir.

Toute initiative sera donc toujours prise d’un commun accord et avec la collaboration des parents. Nous souhaitons que les décisions viennent de la part des parents.

Ex : Apprentissage de la propreté, introduction de nouveaux aliments, etc.

L’enfant aura une vie à la crèche et une vie à la maison. Dans chaque milieu, il y a des règles à respecter. A nous tous de tendre vers une complémentarité permettant un développement harmonieux et optimal de l’enfant.

**Chaque enfant partira, chaque enfant aura sa propre histoire.**

***De l’accompagnement particulier lors de la séparation :***

La séparation enfant/parent est une réalité quotidienne qui ne se reproduit jamais de la même manière.

Une barrière est placée dans le service pour séparer l’espace de vie des enfants du coin « accueil ». Toutefois, à certains moments, le parent est invité par la puéricultrice à entrer dans l’espace de vie des enfants avec des « overshoes » mises à sa disposition.

Chaque parent dispose d’un moment pour dialoguer avec la puéricultrice à l’arrivée ainsi qu’au départ.

Pour accompagner au mieux la séparation de l’enfant avec ses parents, il peut garder son doudou et/ou sa sucette ; après un moment, l’enfant va les déposer dans la pochette à doudou, ces objets lui seront rendus au cours de la journée lorsqu’il en éprouve le besoin.

Ces objets dits de « transition » sont importants car ils sont le symbole, la représentation de l’entourage familier de l’enfant (maison, personnes,…). Ainsi, ils sont plus concrètement nécessaires à l’enfant lorsqu’il présente des signes évoquant le manque ou l’attente du parent, lorsqu’il ressent un malaise physique (ex : maladie),... Parallèlement à l’utilisation de ces objets, les puéricultrices proposent également à l’enfant de se « centrer » sur autre chose par ex lui proposer de regarder par la fenêtre les enfants qui jouent dans la cour.

Ce moment de séparation qui est en soi aussi un moment de transition est donc relativement complexe car il implique toute une mise en place d’un grand nombre de rituels, différents d’un enfant à l’autre et d’un âge à un autre.

 ***De l’aménagement de la fin de séjour en particulier :***

La fin de séjour peut se présenter de plusieurs façons : entrée à l’école, départ anticipé pour diverses raisons (déménagement, perte d’un emploi, maladie, changement de mode de garde,…).

Vers les deux ans de l’enfant, l’infirmière sociale concerte les parents sur la date présumée du départ de l’enfant afin de le préparer et de nous préparer à la future séparation.

Il arrive que le personnel suggère aux parents d’avancer ou de postposer l’entrée à l’école car l’enfant n’est pas encore ou est tout à fait prêt à y entrer. Le choix reste bien entendu aux parents.

Il est important que les parents préparent l’enfant dans sa transition entre la MCAE et l’école (présenter la classe, dire au revoir aux copains et aux puéricultrices, faire un goûter le dernier jour,…).

*Au vu de notre position géographique proche de l’école communale de Juprelle, nous pouvons collaborer avec les institutrices afin d’aller passer un moment dans leur classe avec un groupe d’enfants. Ces moments « découverte » du milieu scolaire, se feront bien entendu avec votre collaboration et votre approbation.*

*Une réflexion sera d’ailleurs poursuivie en équipe sur le passage en douceur de la crèche vers l’école maternelle (ex : moments d’adaptation, dossier reprenant certaines informations sur l’enfant,…)*

**FORMATION CONTINUEE**

En tant que milieu d’accueil agréé et subventionné par l’O.N.E, tous les membres du personnel de celui-ci ont l’obligation de s’intégrer dans un programme de formation continuée en suivant notamment au minimum une formation par an.

***SECRET PROFESSIONNEL :***

En tant que professionnels susceptibles de « jouer » à certains moments le rôle de « confident » de par l’exercice même de notre profession, nous sommes soumis à l’obligation du secret professionnel.

Celui-ci concerne toute une série de choses, infos,…; éléments de la vie quotidienne vis-à-vis desquels il peut nous arriver d’en oublier la dimension privée qui y est associée.

***LE CAHIER DE VIE :***

Nous utilisons un moyen de communication écrite entre le milieu d’accueil et le domicile, le cahier de vie. L’instauration de cet outil et son contenu a été régulièrement discuté puisqu’il fait partie des ateliers/repères de l’ONE (soutien à l’activité des professionnel(le)s partie 3 repère 13).

Cet outil ne remplace pas le dialogue mais il est complémentaire.

Les parents apprécient (surtout chez les petits) ce carnet d’autant plus quand ce sont les grands parents qui viennent rechercher l’enfant.

***REUNION D’EQUIPE :***

Une réunion d’équipe comprenant le directeur, l’infirmière sociale et les puéricultrices est organisée 1x par mois. Au besoin, l’administrateur y est invité.

Réunion lors de laquelle sont abordés différents sujets relatifs aux enfants, à l’organisation du travail, aux divers projets qui nous occupent,… en bref, tout ce qui concerne de près ou de loin le bon fonctionnement de notre milieu d’accueil dans sa tâche d’accueil des enfants.

***STAGIAIRE :***

Les ateliers nous ont fait comprendre l’importance de la place de stagiaires dans notre structure (puéricultrices, aides familiales, diététiciennes……).

Depuis cette année, des stagiaires de l’école Saint Sépulcre à Liège ont rejoint notre équipe à raison d’une étudiante un jour semaine tout au long de l’année.

Chaque demande de stage est analysée par l’infirmière sociale (nombre de jours, période, nombre de stagiaires) afin de ne pas surcharger les services et multiplier les intervenants autour de l’enfant.

***AU NIVEAU DES REPAS :***

Ce sont des moments à privilégier, le refus, le manque d’appétit, ne sont pas à dramatiser car cela pourrait engendrer un réel blocage pour l’enfant au niveau des repas. Ce sont des moments conviviaux, ils apprennent à se mettre à table, dire merci, attendre leur tour.

Afin de ne pas perturber le bon fonctionnement de la crèche et pour le « bien-être » de chaque enfant le petit déjeuner est servi jusqu’à 8 heures 30.

Les personnes prenant en charge les repas sont amenées à se former régulièrement.

***CONCLUSION :***

Toute l’équipe a le même but : avoir un esprit d’équipe, une bonne entente, un suivi identique « suivi du bon développement des enfants » et rester unis pour suivre l’évolution de tous ces enfants.

Nous veillons au bien-être des enfants, à leur épanouissement.

Nous oeuvrons dans un domaine qui n’est pas figé et qui pose constamment différentes questions, réflexions, en fonction de l’époque, des demandes et des besoins des différents « acteurs », du contexte sociétal du moment,...

Dans un tel contexte il n’y a donc pas une façon unique de travailler surpassant de loin toutes les autres et valable sans aucun changement pour une décennie, mais plutôt une philosophie de travail exigeant une réflexion et une adaptation continue.

Afin d’offrir un accueil de qualité aux enfants ainsi qu’aux parents accueillis dans ce domaine en mouvance constante, nous nous devons donc de nous positionner régulièrement par rapport à la pratique que nous offrons et par extension « d’évaluer » celle-ci, de la comparer à d’autres, à des objectifs, critères évoluant au fil du temps, de l’adapter, de la modifier, etc.